



FICHE INFO

Pourquoi traiter les eaux usées ?

C'EST OBLIGATOIRE !

La réglementation exige que l'ensemble des eaux usées rejetées soient traitées.
Code de la santé publique L1331-1-1

Traiter les eaux permet de contribuer à l'effort général afin de préserver la qualité des ressources en eaux souterraines et superficielles.

Le rejet des eaux usées domestiques non traitées peuvent **présenter un risque sanitaire** :

- Contamination des zones d'alimentation de points de captage
- Salubrité publique
- Zones à enjeux sanitaires : Zone de baignade, site conchylicole...

Dans une habitation l'eau est utilisée pour de **nombreux usages** :

- Eaux ménagères : cuisine, salle de bain, lave-linge, lave-vaisselle
- Eaux vannes : WC

Toutes les eaux rejetées contiennent **différents polluants** : graisses, détergents, solvants pour les eaux de cuisines, salle de bain



